

«... mais il faut beaucoup de choses qui nous aident beaucoup. Il y a transformé les machines des tabacs en fabrique de cartouches, qui ont servi au milieu et demi par jour. Il a créé des ateliers de machines à vapeur, et les ateliers de l'artillerie, qui ont été adjoints au plateau principal, mais sans titre de ces ateliers, la seconde avec une valeur et une intelligence peu communes. Deux mitrailleurs par semaine ont été envoyés aux ateliers, qui à l'improvise. Ces ateliers en fabrique ont pu servir pour des par semées.

« Les batteries de canons, celles du Louvre, plus particulièrement, ont été bâties au moyen de sacs de terre.

« Des barricades ont été commencées à la naissance des rues principales du chemin de ronde. Ces barricades sont formées au moyen de caisses de quatre mètres de largeur sur quatre mètres de profondeur. Les terres qui proviennent de la tranchée sont relevées en dedans et à vingt-cinq centimètres, formant ainsi un épaulement capable de résister même à l'artillerie.

« Paris a eu jeudi deux engagements brillants, l'un à Saint-Denis et l'autre près Meudon. L'ennemi a reculé dans ces deux rencontres, on avait des châtiments qui attendent son impudence et son audace. Nous lui avons pris une dizaine de canons, deux mitrailleurs, et nous lui avons mis beaucoup de monde hors de combat.

(Extrait de Courrier de St-François)

LE SECRET

(Suite et fin. Voir Messager du 24 décembre)

M^{me} de Greix devint si pâle qu'on s'empressa autour d'elle. Elle prétextait une indisposition et se retira. Le général se mit bientôt à sa recherche et la retrouva couchée à demi sur un banc du parc, le visage dans ses mains et comprimant ses sanglots. Il la fit lever.

Après les six ans que nous venons de passer ensemble, lui dit-elle, vous n'avez encore que je suis innocent et vous en avez toujours douté. C'est malgré vous, je le sais, mais c'est ainsi.

— Eh bien ! oui, répondit-elle, je doute ; mais ce n'est pas ma faute, et je vous en demande pardon à tous deux.

Elle s'était agenouillée lorsqu'il l'entraîna vers lui et la serra sur son cœur.

— Oui, fit-il avec une indicible tristesse, vous êtes de ceux qui ont besoin de voir et de toucher pour croire. Hélas ! puisse Dieu ne jamais vous punir !

Il la ramena au château, et rien, par la suite, ne parut changé dans leur manière d'être. Le général revenait chaque mois comme à son ordinaire ; seulement il était sombre ou d'une gâle bruyante et fiévreuse. Il cherchait à se tenir penché. M^{me} de Greix, craintive et soumise, redoutant de l'exaspérer, se fit d'autant plus attentive, lui disait à l'oreille les choses qu'il fallait. C'en était fait de ces joies douces et timides, confiantes pourtant, qui les avaient si longtemps bercés. Ils s'aimaient follement et ne savaient plus même se le laisser deviner. Un jour, quelques mois plus tard, venant de faire une longue promenade, ils se retrouvèrent. Le général semblait avoir reçu quelque nouvelle dont il hésitait à avouer la nouveauté, et M^{me} de Greix n'osait le questionner.

— Mais, dit-il, vous n'avez rien de nouveau, n'est-ce pas ?

— Ah ! s'écria-t-elle avec des larmes dans la voix, c'est bien ce que j'avais prévu.

— Il le faut, reprit-il. Au moins nous ne souffrirons pas l'un par l'autre, mais par des circonstances indépendantes de notre volonté, et nous nous rendons dans l'absence les choses nécessaires, nous pourrions lui en faire la foi qui vous manque, moi le courage que je n'ai plus.

Bailleurs, combien il est effrayant de sourire, nous ne nous quittons pas pour longtemps.

— Oh allez-vous donc ?

— En Espagne. La guerre est décidée, et la campagne ne tardera pas à s'ouvrir. Comme je connais le pays, on m'a proposé de partir en avant, et j'ai accepté.

— Et si vous étiez tué ? dit-elle en palissant.

— Et que qu'on est tué ? fit-il en haussant les épaules.

Si c'était comme autrefois, je ne dis pas, quoique j'aie fait cinq ans la guerre en Espagne sans attraper une égratignure ; mais aujourd'hui on ne se battra même pas : ce sera une simple promenade militaire.

— Partez donc, dit la marquise. Aussi bien, vous avez peut-être raison ; mais soyez prudent et revenez vite. Et surtout, murmura-t-elle, surtout que Dieu me protège !

La guerre d'Espagne ne devait commencer réellement qu'au printemps de 1823 ; mais le général était parti d'une année à l'avance avec une mission presque diplomatique, tant pour le rendre compte de l'état des esprits que pour étudier les ressources du pays. Pendant cette année, les craintes de M^{me} de Greix pour l'homme qu'elle aimait ne pouvaient être sérieuses. Le général n'était pas encore déclaré. La marquise fut bientôt d'ailleurs dans la santé de son mari au sujet d'inquiétudes très graves. Depuis le jour où le général avait été recueilli au château et pendant les années qui avaient suivi, la vie si incomplète du marquis s'était éclairée de quelques lueurs, non de raison, mais de sentiment. Il s'apercevait de l'absence et du départ de son mari, éprouvait la durée de ses absences, et, selon le cas, manifestait à sa façon sa joie ou son chagrin. Quand le général fut parti et qu'au bout d'un mois il ne le vit pas revenir, il donna des signes d'extrême agitation. Les mois suivants, cette agitation devint toujours et s'aggrava. Il se sentait malade, et se sentait malade. La seule affection que le marquis put comprendre, et sur laquelle il était habitué à compter, lui faisait défaut. Il lui paraissait visiblement, quoique avec lenteur. Il n'avait pas de crise, car sans doute le chagrin qui le minait consommait ses forces au jour le jour ; il en vint à refuser ses aliments, ne s'occupa plus de son corps, et demeura immobile sur son tabouret, regardant toujours par la fenêtre, jetant de loin en loin un petit cri plaintif et les mains si obstinément fermées que les ongles lui entraient dans la chair. On avait beaucoup de peine à les lui faire pour lever les yeux, et quand on réussissait alors comme un enfant. Tout le monde le soignait, et M^{me} de Greix était la première à son poste. On ne put bientôt plus se faire illusion sur la fin prochaine, et en effet un matin du milieu de l'été de 1823 on le trouva mort dans son lit. Pendant qu'on s'attendait à ce qu'on puerait autour de lui, M^{me} de Greix, les yeux secs, regarda par la cheminée en acier et de la petite église qui portait au cou ; mais le lendemain, tandis que se faisaient les funérailles, elle profita de ce que le château était désert pour aller dans la chambre de son mari. Elle avait voulu dire seule adieu à ce moment suprême où

son sort se décidait, nul ne put lire dans son âme ou sur ses traits. Elle ouvrit le tiroir d'une main tremblante. D'abord elle le aperçut rien, elle lui parut vide. La marquise se sentit désemparée. Elle s'efforça de le tirer à elle. Alors tout au fond, elle vit une lettre et se jeta dessus. Il y avait sur une grande enveloppe : « A l'ouvrir qu'après ma mort. » On lisait plus bas : « A M^{me} la marquise de Greix. » Ce devait être cela. Elle déchiffra la lettre.

« Madame, écrivait Charles, je vous aime, et vous ne m'aimez pas. Je crains que le chagrin et d'autres remords qui me tourmentent abrègent ma vie. J'écris ceci pour que vous rendiez justice après ma mort au malheureux que vous aimez sans doute et qui est si sacrifié pour moi. Adrien est innocent du vol dont il s'est accusé. »

Venait ensuite un récit conforme de point en point à celui que le général avait fait à la marquise. M^{me} de Greix ne douta plus. Elle avait entre les mains cette preuve évidente, palpable, qu'elle avait si longtemps demandée. Il se fit en elle un apaisement immense. Elle sentait toutes les joies triomphales de la certitude, et pour la première fois son cœur altier, dévoué jusque-là de tant d'inquiétudes, put battre sans crainte. L'homme qui l'aimait était digne d'elle. Quant au marquis, elle n'eut pas pour lui un instant de pitié. Loin de la vie ressemblait à l'homme. N'était-ce pas l'homme de tout le mal et le réparait-il pas lâchement, comme il l'avait commis, au seul moment de sa mort, après avoir infligé vingt ans de douleur à ses victimes ? Aussi quand on avança M^{me} de Greix que les personnes qui avaient accompagné le marquis à son dernier moment voulaient lui rendre leurs compliments de condoléance, elle refusa de les recevoir. Elle eut dit dissimulé devant eux le peu de regrets qu'elle éprouvait. Elle se traitait même devant ses enfants. Ils virent, tout remués encore par la cérémonie, se jeter en pleurant dans ses bras ; mais elle les accueillit avec indifférence et se hâta de les quitter pour écrire au général.

L'armée française, après de faciles succès, traversait alors l'Espagne pour aller assiéger Cadix, où les cortès et le roi Ferdinand VII, qu'elles résistent, s'étaient réfugiés. La vie ne pouvait tarder à être prise. La marquise, après avoir informé le général de la mort de Charles et de ce qui avait suivi, le pressait de revenir. Elle écrivait avec la fièvre ; elle avait peur. Elle redoutait pour lui les dangers de l'assaut. Il en avait assez fait dans sa vie comme soldat. Elle ne concevait même pas avec les exigences de sa réputation militaire. Il fallait qu'il revint contre ce cadavre. Sans lui dévaler entièrement, par une sorte de convenance, les projets qu'elle formait pour leur bonheur à venir, elle lui laissait l'envie. Cette lettre écrite et envoyée, elle se sentit plus calme, et reprit dès le lendemain sa vie habituelle avec une paix et une sorte d'empressement qu'on ne lui avait jamais vus. Cependant la réponse ne venait pas. Elle avait reçu deux lettres du général, mais antérieures à celle qu'elle avait écrite. Elle commençait à s'inquiéter ; bientôt elle ne put même plus cacher son trouble à ses vieux amis le docteur et l'abbé. Une fois, au mois de septembre, le docteur, un peu surpris de son état d'excitation, lui dit : « Vous ne pouvez pas vous laisser aller à ces idées, vous devez vous en occuper. »

— Mais, dit-elle, si vous voulez que je sois en vie, j'ai écrit à ce point que je ne puis plus en faire rien.

— Et vous le faites tout cela, tout cela, tout cela ?

— La vie avait cette forme, jusqu'à la ferme et d'un caractère si viril, une tardive et puissante explosion de tendresse et de sévérité. De son côté, l'abbé Monro s'effrayait. La religion condamnait ces manifestations trop sèches et si tumultueuses.

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

Dépendant le temps s'écoulait. On était à la fin d'octobre, et l'armée avait attaqué les hauteurs du Trocadero, qui défendaient la ville. La marquise n'avait point reçu de réponse du général.

Elle était à bout de patience, et de sombres pressentiments l'assiégeaient. Une après-midi, selon son habitude, elle était allée à la messe, et elle attendait le courrier ; elle aperçut M. Pardi et l'abbé Monro.

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— Ne me grondez pas, mon cher abbé, lui dit-elle. J'ai mis à Dieu plus à Dieu qu'à présent. J'ai tant besoin de croire à sa bonté !

— « Vous à Cîteix ! le séjour d'aillours vous en sera un voyage. Les sentiers donc aujourd'hui même pour Paris, où l'on peut vous conduire, et vous y vivre auprès de votre cher père. »

— « Vous y serez et s'incriminer en signe d'obéissance. »

— « Soit, une machine de poste, toute disposée pour le voyage, s'apprêtait à la grille d'Estelle et Roger présentèrent de leur mère la marquise embrassa Estelle. »

— « Ma fille, lui dit-elle, vous êtes en âge de vous établir, et j'écris en ce sens à la baronne. De reste vous êtes tout à fait libre ; mais si j'ai un conseil à vous donner, n'épousez que l'homme que vous aimez. »

Roger lui baïsa les deux mains.

— « Quant à vous, monsieur le marquis, fit-elle, tenez d'être un loyal gentilhomme. »

Le jeune homme offensa et redressa brusquement ; mais il vit un tel éclair dans l'œil de sa mère qu'il n'osa dire un mot.

La hermine partit. Quand elle eut disparu à l'angle de la route, la marquise resta là autour d'elle en morne regard.

— « Seule, seule au monde ! dit-elle. Je n'ai eu qu'une affection dans ma vie, et je l'ai perdue par ma faute ; mais du moins, pauvre et cher Adrien, je resterai avec toi souvenant, tout rien ne me désolera, aux lieux où nous nous sommes aimés, où nous aurions pu nous tant aimer ! »

A partir de cette époque, M^{re} de Cîteix vécut dans l'isolement le plus complet, elle ne recut même plus l'abbé Monon ni le docteur Pardi. De temps en temps ils venaient demander de ses nouvelles ; alors elle les faisait remercier de l'intérêt qu'ils voulaient bien lui porter. Une fois par an seulement, Estelle et Roger, accompagnés de la vieille baronne de Kéil, toujours ingambe, venaient présenter leurs devoirs à leur mère. La visite était courte, la marquise et ses enfants l'abandonnèrent d'un accord tacite.

La baronne s'affligeait, il est vrai, de voir sa fille dans un pareil état de réclusion et de tristesse ; mais elle avait peur de mourir dès qu'elle s'ennuyait, et elle s'ennuyait horriblement à Cîteix. Elle paraissait donc un plus vite. Quant au château, il était d'une apparence encore plus désolée qu'autrefois. Ce deuil des choses plaisait à la marquise, il était en harmonie avec celui de son cœur. Pendant la belle saison, en automne surtout, elle se promenait souvent avec les vaches noires de la cour d'honneur, devant la grille. Si quelque voyageur étranger au pays passait alors sur la route, il s'arrêterait tout surpris à la vue de cette femme de haute taille, aux vêtements noirs, aux traits durs, à la pâleur éclatante, et avisant quelque paysan, lui demandait qui elle était.

— C'est la grande marquise, lui répondait-on.

(Revue des Deux-Mondes.)

HENRI RIVIER.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

JUGEMENT.

Etude de M^{re} LANGLOIS, défenseur.

D'un Jugement rendu en l'audience publique du Tribunal Supérieur de la Papete le 3 décembre 1870, enregistré.

Entre :

M. William STEWART, gérant de la « Tahiti Cotton and Coffee Plantation Company, limited », dont le siège est à Londres, 9, Minster Lane, demeurant personnellement à Turu-Eugénie, district d'Aïaheano-Papara (de Tahiti),

Adversaire M^{re} Traubad pour défendeur ;

Et MM. Louis-Joseph LANGLOIS, défenseur près les tribunaux de la Papete, ancien juge impérial au tribunal de première instance de la Papete, et E. HENRI, ancien et Charles WILSON, négociants, anciens juges au même tribunal, demeurant aux trois loires à Papeete ;

Contre M^{re} Langlois pour défendeur ;

A été ainsi jugé qu'il suit :

La THUMBAK. S'écrit :

Attendu que William Stewart, dont le régulièrement cité, se comparait par lui-même pour lui ;

Attendu, en outre, que la requête du 26 octobre 1870, adressée par ledit William Stewart au président du Tribunal Supérieur, contenant des passages injurieux et diffamatoires, tant pour le Commandant Commissaire de la République que pour le Chef du service judiciaire et pour le magistrat auxiliaire qui était défendeur ;

Qu'en cet état ledit Stewart refuse de reconnaître à ces fonctionnaires et magistrats les pouvoirs qui lui tiennent de la loi, et proteste, à l'usage de principes et de faits vrais et exacts, contre des décisions et jugements régulièrement proposés des ordonnances et décisions de justice ;

Attendu encore que la même requête est injurieuse pour M^{re} Langlois, défendeur et partie intimée au procès ;

Attendu que le président de la magistrature a été rappelé au sentiment des convenances ceux qui, de propos délibéré, affectent de lui contraindre, et semblent se vouloir se soumettre à sa volonté ;

Sur les dispositions des articles 1026 de la Code de Procédure civile et 23 de la loi des 17-18 mai 1819 ;

Les conclusions ;

Le Tribunal Supérieur, après en avoir délibéré, donne le présent arrêt contre William Stewart le débiteur de son expédition, renvoie les parties à l'audience du jugement du 2 octobre 1870, où il y a eu contestation et où les conclusions ont été déposées, en outre, la suppression dans ladite expédition des passages injurieux envers :

1^{re} « D'un prétendu avoué ; »

2^{de} Le paragraphe suivant : « Que la conduite en cette circonstance n'a pas été d'ailleurs un motif des convenances professionnelles, mais encore une acte d'indignité, parce que le débiteur du condamné, dans une circonstance précédente relative à la même affaire, avait consenti à s'acquiescer à son contraire, et s'était par un double fait, fait repartir qui lui convenait, et qu'il a tenu sa parole ; »

3^{de} Le paragraphe compris dans la troisième page : « Que le rejet à cet égard d'un jugement par lequel il n'est pas jugé que d'une question de procédure, et qu'il n'y a pas de jugement aux fins de la procédure, mais que la procédure est une affaire d'ailleurs que quand même, même M^{re} Langlois n'a pu contester une validité d'exploit ou d'acte de procédure, et que du reste n'a pas en lieu, et l'ordre de la justice doit persister encore au jour de l'expédition ; »

4^{de} Le paragraphe : « Qu'il est difficile de comprendre comment il peut être légal et équitable de faire à une partie l'application d'un texte de loi qui ne lui est pas applicable ; »

5^{de} Enfin, le paragraphe : « Que la demande en réclamation, qui était purement injurieuse, a été rejetée par le Tribunal Supérieur, et que la demande en réclamation est un acte de procédure, et que la demande en réclamation est un acte de procédure, et que la demande en réclamation est un acte de procédure ; »

6^{de} La page suivante des paragraphes : « Que cette ordonnance a été rendue par un juge valablement incompétent, et qu'elle contient des dispositions qui :

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE.

Du vendredi 16 au jeudi 22 décembre 1870 inclus.

NAVIRE DE GUERRE NOTÉS.

19 décembre. Aviso français à vapeur *Hannafin*, commandé par M. Poullhier, capitaine de frégate, ven. de Valparaiso en 43 jours, 32 hommes d'équipage.

SAUVIEUX DE COMMERCE NOTÉS.

16 décembre. Goél. du Protect. *Daniel Snow*, de 19 ton., cap. Priou, ven. d'Ames en 3 jours.

17 décembre. Goél. du Protect. *Esperanza*, de 69 ton., cap. McKean, ven. d'Ames en 3 jours, 21 passagers indigènes.

20 décembre. Goél. du Borabora *Tekahau*, de 31 ton., pat. Pothola, ven. de Balaia en 4 jours, 21 passagers indigènes.

21 décembre. Goél. du Balaia *Esperanza*, de 31 ton., cap. Ellicott, ven. de Balaia en 2 jours, 1 passager. M. Ellicott, anglais.

NAVIRE DE GUERRE NOTÉS.

19 décembre. Frigate française à voiles *Néréide*, commandée par M. Murel de Lagan, capitaine de frégate, all. à Valparaiso et à Toulon ; 600 passagers, 100 hommes d'équipage, ven. de Valparaiso en 43 jours, 32 hommes d'équipage.

22 décembre. Transat français à hélice *Arctique*, commandé par le capitaine Hottel, ven. de Valparaiso en 43 jours, 32 hommes d'équipage, ven. de Valparaiso en 43 jours, 32 hommes d'équipage.

SAUVIEUX DE COMMERCE NOTÉS.

18 décembre. Goél. du Protect. *Daniel Snow*, de 18 ton., cap. Priou, all. à Huchim.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

9 décembre. Frigate française à vapeur *Frégate*, portant le pavillon de M. le commandant de Lagan, commandant de la rade, all. à Valparaiso et à Toulon ; 600 passagers, 100 hommes d'équipage, ven. de Valparaiso en 43 jours, 32 hommes d'équipage.

19 décembre. Aviso français à hélice *Arctique*, commandé par M. Poullhier, capitaine de frégate.

CÔTE LOCAL.

19 décembre. Côté local *Rafé*, de 41 ton., pat. Lagan.

DE COMMERCE.

12 novembre. Trois-mâts français *Union*, de 613 ton., cap. Lévrier.

13 novembre. Trois-mâts-barge du Protect. *Union*, de 174 ton., cap. McKean.

15 décembre. Côté du Protect. *Daniel Snow*, de 19 ton., cap. Priou.

17 décembre. Goél. américain *Francia*, de 80 ton., cap. Suisse.

19 décembre. Brig-goel américain *Esperanza*, de 120 ton., cap. Higgins.

17 décembre. Goél. du Protect. *Esperanza*, de 31 ton., cap. Ellicott.

20 décembre. Goél. du Borabora *Tekahau*, de 31 ton., pat. Pothola.

21 décembre. Goél. de Balaia *Esperanza*, de 31 ton., cap. Ellicott.

Le n^o 1 du *Bulletin officiel des Etablissements*, année 1870, a paru aujourd'hui, et se trouve en vente à l'imprimerie du gouvernement.

« sent une violation manifeste de l'excès des parcs qu'emporta le titre du cas ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Attendu qu'en dernier lieu, la publicité des débats et des plaidoiries est une garantie pour les justiciables, et qu'il y a eu violation de la loi de la République ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »

« Qu'il y a lieu de rapporter cette ordonnance ; »